

Le Zapping des Smalls

- Le **CAC small (-3,9%)** sous-performe fortement le **CAC 40 (-1,4%)** cette semaine.
- **Engie EPS, Quadient** et **Nacon** ont particulièrement bien **performé en cette semaine chahutée**
- Les secteurs des **biens de consommation**, de **l'agroalimentaire** et des **loisirs** portent le CAC small

La semaine des smalls



Le CAC small (-3,9%) sous-performe fortement le CAC 40 (-1,4%) cette semaine. Depuis le début de l'année le CAC small gagne +2,8%, en recul de 4 points depuis son plus haut annuel. **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, seulement 22 sont ressorties en hausse.**

Le Top / Flop de la semaine

TOP

Engie EPS prend la tête de notre TOP cette semaine avec une performance hebdomadaire de +14,0%. La branche technologique d'Engie dédiée au stockage d'énergie a annoncé la signature d'un accord définitif avec Stellantis FCA Italy (filiale du groupe né de la fusion entre PSA et Fiat Chrysler) pour la création d'une Joint-Venture dans le secteur de la mobilité électrique.

Quadient, spécialiste du traitement des courriers et colis, prend la suite cette semaine (+6,7%) suite à l'annonce du relèvement de ses perspectives pour l'exercice 2020. Le Groupe prévoit dorénavant une baisse organique de son CA d'environ 8% (vs 9%) et un flux de trésorerie supérieur à 130 M€ (vs supérieur à 100 M€).

Enfin, l'éditeur de jeux vidéos **Nacon** gagne +6,2% cette semaine suite à plusieurs bonnes nouvelles : l'acquisition de l'Australien Big Ant Studios, la coédition de The Lord of the Rings : Gollum et d'un bon chiffre d'affaires de 48,6 M€ +20,3% au troisième trimestre.

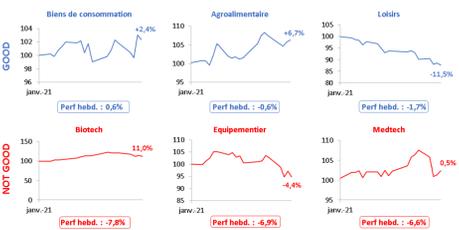
FLOP

La biotech **Inventiva** chute fortement cette semaine avec une baisse de -18,6% sur la semaine après avoir très bien performé depuis un an.

Le spécialiste de la conception et la construction de véhicules et de navettes autonomes **Navya** prend la suite (-17,9%) après avoir chuté de -15,0% le 25 janvier.

Enfin **DBV Technologies** marque le pas avec une chute de -17,7% après avoir gagné +76,3% la semaine dernière. La société était première du Top la semaine passée.

Le tableau de bord des secteurs



Good

Cette semaine ce sont les secteurs **Biens de consommation** (+0,6%), **Agroalimentaire** (-0,6%) et **Loisirs** (-1,7%) qui se distinguent et surperforment le CAC Small (-3,9%). Le marché est fortement impacté par l'incertitude liée à un probable reconfinement en France face à la Covid-19.

Cette semaine, seul le secteur des biens de consommation ressort en hausse grâce à la bonne performance de **Nacon** (+6,2%) qui a publié un bon T3, annoncé un nouveau partenariat avec un éditeur de jeu et une acquisition significative.

Le secteur de l'agroalimentaire marque la seconde meilleure performance sectorielle, en dépit d'une baisse, grâce au groupe alimentaire spécialisé dans les légumes **Bonduelle** (+1,7%) qui fait preuve de résilience.

Enfin, la mauvaise performance limitée de **l'OL Groupe** (-1,0%) permet au secteur de loisirs de se hisser dans notre Good.

Not Good

A contrario ce sont les secteurs **Biotech** (-7,8%), **Équipementier** (-6,9%), et **Medtech** (-6,6%) qui sous-performent le CAC Small cette semaine.

Le secteur de la biotech souffre de la mauvaise performance de **Inventiva** (-18,6%) et de **DBV Technologies** (-17,7%) qui, comme énoncé dans notre top, marque une pause après une très belle performance la semaine dernière. Les équipementiers automobile **Akwel** (-9,3%) et **Plastivaloire** (-8,5%) portent, quant à eux, à la baisse le secteur des équipementiers.

Enfin, le laboratoire **Guerbet** (-7,3%) et le spécialiste des technologies chirurgicales **Amplitude Surgical** (-4,7%), dont la période d'ouverture de l'OPA sur ses actions vient de se terminer, impactent le secteur des medtechs avec leurs mauvaises performances.

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, restructuration de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

